

Image not found or type unknown



Cotisation URSSAF artiste peintre

Par **Ludovic14**, le **05/12/2021** à **22:22**

Bonjour, je suis salarié (enseignante). Je viens de créer un compte Siret pour pouvoir exposer. Cependant l'URSSAF m'a envoyé des appels à cotisation. Comment dois je faire pour être exonéré de ces appels de fonds alors que je suis déjà salarié

Merci par avance

Cordialement

Par **jodelariege**, le **06/12/2021** à **09:53**

bonjour

on suppose que vous etes ,en plus de votre travail salarié, micro entreprise

lire ci dessous:

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/emploi-salarie-micro-entreprise-auto-entreprise>

vous devez donc cotiser aussi à l' Urssaf